

12 janvier 2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le douze (12) janvier 2016 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents: mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Vicky Lessard, René Martin, Simon Valcourt, Michel Bastien, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Richard Veilleux.

Madame Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

À vingt heures (20h), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du Conseil.

16-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption des procès-verbaux :
 - de la séance régulière du 1^{er} décembre 2015;
 - de la séance spéciale du 8 décembre 2015 - budget;
 - de la séance spéciale du 8 décembre 2015 - immobilisation 2016-2017-2018;
 - de la séance d'ajournement du 8 décembre 2015;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Adoption des comptes à payer 2015-12-31;
 - 4.2 Adoption règlement numéro 258-11-16, pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2016 et les conditions de perception;
 - 4.3 Avis de motion règlement numéro 263-01-16 modifiant le règlement numéro 263-05 décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Hugues;
 - 4.4 Décompte # 2 – Arri Construction inc. – Murs et toiture entrepôt de matériaux de déglacage;
 - 4.5 Autorisation de mandats ponctuels – Service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;
 - 4.6 Renouvellement assurances – Mutuelle des municipalités du Québec – Année 2016.
5. **ADMINISTRATION :**
 - 5.1 Dépôt - Rapport de l'inspecteur;
 - 5.2 Renouvellement de la cotisation annuelle ADMQ (Association des directeurs Municipaux du Québec);
 - 5.3 Renouvellement de l'adhésion – Réseau d'Information Municipale;
 - 5.4 Renouvellement de l'adhésion – Réseau Environnement;
6. **VOIRIE :**
 - 6.1 Renouvellement de l'adhésion – Association des Professionnels à l'Outillage Municipal (A.P.O.M.);
 - 6.2 Salon des teq - .Inscription.
7. **URBANISME :**
 - 7.1 Aucun point
8. **REQUÊTES DIVERSES :**
 - 8.1 OBV Yamaska – Demande d'adhésion 2016;
 - 8.2 Les journées de la persévérance scolaire – 15 au 19 février 2016.
9. **DEMANDES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE :**
 - 9.1 Contrat d'entretien et de soutien des applications « Sécurité civile » - Année 2016;
10. **IMMEUBLES :**
 - 10.1 Aucun point
11. **VARIA :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (30 MINUTES)**

12 janvier 2016

13. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

16-01-02

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du mois de décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés.

ADOPTÉE

16-01-03

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2015-12-31

Les membres du Conseil ont tous reçu une copie du bordereau numéro 2015-12-31 des comptes payés et à payer au montant de 208 606,57\$ pour le mois de décembre 2015, ainsi que le montant des salaires versés pour le mois de novembre 2015 au montant de 17 092,79\$ et décembre 2015 au montant de 36 787,37\$.

Il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes payés et à payer totalisant 262 486,73\$.

ADOPTÉE

16-01-04

**ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 258-11-16, POUR FIXER
LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 ET
LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par le conseiller Simon Valcourt à la séance ordinaire du conseil tenue le 3 novembre 2015;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Bastien, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à la majorité des conseillers présents que le règlement numéro 258-11-16 soit adopté.

La conseillère Ginette Daviau et le conseiller Simon Valcourt votent contre le taux de taxation.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 263-2-16 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 263-05 DÉCRÉTANT LA
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-HUGUES**

Avis de motion est donné par la conseillère Vicky Lessard à l'effet qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 263-2-16, modifiant le règlement 263-05, décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Hugues.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

12 janvier 2016

16-01-05

DÉCOMPTE # 2 – ARRI CONSTRUCTION INC. – MURS ET TOITURE ENTREPÔT DE MATÉRIAUX DE DÉGLAÇAGE

Considérant les factures reçues de la firme Arri Construction inc. pour le paiement final des travaux de construction des murs et de la toiture de l'entrepôt de matériaux de déglacage, il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par le conseiller Michel Bastien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures 4435 et 4436 totalisant 14 727,63\$ (taxes incluses) à la firme Arri Construction inc.

ADOPTÉE

16-01-06

AUTORISATION DE MANDATS PONCTUELS – SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Considérant que la Municipalité de Saint-Hugues a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;

Considérant qu'il peut être difficile de requérir préalablement un mandat et un estimé des coûts à chaque fois;

Considérant la tarification déterminée par un règlement de la MRC des Maskoutains;

Considérant la pertinence de faire valider certaines actions, notamment au niveau des travaux publics, par un ingénieur;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De permettre à la Directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués pour le type de travaux visés.

ADOPTÉE

16-01-07

RENOUVELLEMENT D'ASSURANCES – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ANNÉE 2016

Considérant le document reçu de Chapdelaine Assurances en date du 5 janvier 2016 pour le renouvellement du contrat avec la « Mutuelle des Municipalités du Québec » pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le contrat d'assurances pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec, représentée par le Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE

DÉPÔT – RAPPORT DE L'INSPECTEUR

La directrice générale dépose auprès des membres du conseil municipal le rapport émis par monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment, ainsi que la liste des permis pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2015.

16-01-08

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE ADMQ (ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC)

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler la cotisation annuelle, de la directrice générale et de la directrice générale adjointe, à l'Association des directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2016, au montant de 1 263,24\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

12 janvier 2016

16-01-09

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion au Réseau d'Information Municipale pour l'année 2016, au coût de 260\$ plus taxes.

ADOPTÉE

16-01-10

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – RÉSEAU ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion au Réseau Environnement pour l'année 2016, au coût de 270\$ plus taxes.

ADOPTÉE

16-01-11

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL (A.P.O.M.)

Il est proposé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal pour l'année 2016, au coût de 105\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

16-01-12

INSCRIPTION – SALON DES TEQ 2016

Considérant que le « Salon des teq » se tiendra au Centre des congrès de Québec les 15 et 16 mars 2016 et que l'inspecteur en voirie désire y participer;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur à participer à cet événement.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

16-01-13

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA (OBV YAMASKA) – ADHÉSION 2016

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour l'année 2016, au coût de 50\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

16-01-14

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – 15 AU 19 FÉVRIER 2016

Considérant qu'après 7 ans d'étude secondaire le taux de diplomation ou de qualification des adolescents de la MRC Les Maskoutains s'élève à 79,6 % chez les filles et 67,9 % chez les garçons ;

Considérant que selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 21,7% ;

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;

12 janvier 2016

- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

Considérant que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé) ;

Considérant qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

Considérant que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main d'œuvre qualifiée ;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

Considérant que *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à *Mission Persévérance Montérégie Est*.

ADOPTÉE

16-01-15

**CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS
« SÉCURITÉ CIVILE » - ANNÉE 2016**

Considérant l'avis de renouvellement reçu de la firme PG Solutions pour le contrat d'entretien et soutien des applications du logiciel « Sécurité civile » pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Bastien et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications du logiciel de sécurité civile pour l'année 2016;

De faire des démarches auprès de l'entreprise afin que ces frais annuels soient ajustés à la baisse pour les prochaines années.

ADOPTÉE

12 janvier 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

16-01-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures trente et une (20h31), il est proposé par le conseiller Michel Bastien et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (^e) jour de _____ 2016.

Richard Veilleux, maire

Carole Thibeault, secrétaire-trésorière
et directrice générale